

SST1010 – INTRODUCTION À LA GESTION DE LA SST – 3 CRÉDITS

DESCRIPTEUR DU COURS

Évolution et enjeux actuels de la SST. Gestion des trois composantes de la SST (prévention, réparation et financement), notamment dans sa dimension stratégique.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques fondamentales en gestion de la SST.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de situer les enjeux actuels dans le contexte historique de la SST
- de décrire le rôle et les responsabilités des différents intervenants en SST
- d'identifier les principales activités en matière de prévention, de réparation et de financement
- d'identifier les pratiques de l'entreprise en matière de gestion de la SST
- d'évaluer la situation et de suivre les progrès de l'entreprise en SST

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- définitions en SST
- évolution de la SST
- acteurs
- gestion de la prévention :
 - planification de la prévention
 - analyse de risque
 - programme de prévention
 - contrôle des risques
 - évaluation de la prévention
 - pour une maternité sans danger
- survol de la gestion de la réparation et du financement
- gestion de la SST dans l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

SST1110 – SÉCURITÉ DU TRAVAIL – 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

Bases empiriques et théoriques de la sécurité du travail. Règlement sur la SST. Principales activités de prévention en sécurité du travail. Enquête et analyse des accidents du travail. Élaboration et application d'un programme de prévention.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant d'acquérir les connaissances essentielles concernant les principaux risques, les approches et les différentes techniques utilisées en prévention des accidents du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- d'identifier les principaux risques et les problèmes de sécurité dans un milieu de travail
- de définir les principales approches en prévention des accidents du travail
- de rendre compte des avantages et des inconvénients des différentes approches en matière de prévention des accidents du travail
- d'appliquer les mesures de prévention en matière de sécurité du travail

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- notions de risque et de sécurité
- approches en sécurité
- Règlement sur la SST
- activités de prévention
- programme de prévention (élaboration et application)
- analyse de risque
- sécurité des machines
- risques électriques
- travail en hauteur
- travail en espace clos
- contraintes thermiques
- équipements de protection individuelle
- sécurité et la robotique
- système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)
Travail pratique

SST1210 – GESTION DES LÉSIONS PROFESSIONNELLES – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Admissibilité d'une réclamation à la CSST. Gestion de dossiers de lésions professionnelles. Indemnisation, assistance médicale et assignation temporaire. Droit à la réadaptation. Évaluation de la capacité de travail. Gestion du retour au travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de comprendre le processus de gestion des lésions professionnelles et d'appliquer une gestion stratégique de la réparation en milieu de travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de décrire le processus d'indemnisation des lésions professionnelles
- d'effectuer le suivi d'un dossier suite à un accident de travail
- de mettre en place des mécanismes favorisant le maintien du lien d'emploi
- de connaître les méthodes de l'évaluation de la capacité de travail
- d'élaborer un programme de retour au travail

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- admissibilité
- processus de gestion suite à une déclaration d'accident du travail ou de rechute
- régimes d'indemnisation
- assistance et évaluation médicale
- assignation temporaire
- réadaptation
- notions de limitations fonctionnelles et d'atteinte permanente
- évaluation de la capacité de travail
- programme de retour au travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

SST2025 – DROIT DE LA SST – 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

Champ d'application, concepts et instruments juridiques propres à la SST. Lois et règlements qui régissent la santé et sécurité du travail. Revue de la jurisprudence et analyse des problèmes d'application.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de connaître et d'adopter une approche analytique à l'égard du droit de la santé et de la sécurité du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de définir les principaux concepts, droits et obligations énoncés dans les lois et les règlements concernant la SST
- d'identifier les principaux mécanismes et le champ d'application de ces règles de droit
- d'énoncer les problèmes juridiques existants
- de distinguer le champ d'application spécifique de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, de la réglementation connexe et du Code canadien du travail
- d'évaluer la portée des autres dispositions législatives ou réglementaires applicables dans le domaine de la SST

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- Régime québécois en SST et son champ d'application, les droits et obligations du travailleur et de l'employeur
- Loi sur la santé et la sécurité du travail
- Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles
- Code canadien du travail
- Régimes d'indemnisation
- Droit à la réadaptation
- Analyse du processus médico-légal

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examens

SST2120 – ERGONOMIE – 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

Approches, méthodes, mesures et stratégies d'intervention en ergonomie. Études des grandes catégories de problèmes d'ergonomie. Notions d'anthropométrie. Organisation du travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de s'approprier les concepts fondamentaux de l'ergonomie, de présenter les étapes de la démarche ergonomique et de déterminer les éléments nécessaires à l'analyse ergonomique du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de décrire le rôle, la spécificité et l'apport de l'ergonomie en santé et sécurité du travail
- d'expliquer les étapes d'une démarche ergonomique
- d'effectuer une analyse ergonomique d'une situation de travail simple
- d'identifier les facteurs de risque de nature ergonomique présents dans une situation de travail
- d'optimiser l'ergonomie d'un poste de travail

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- concepts de l'ergonomie
- méthodes d'analyse ergonomique
- anthropométrie
- conception des postes de travail
- troubles musculo-squelettiques
- capacité de travail
- organisation du travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examens

SST2130 – HYGIÈNE DU TRAVAIL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Méthodes d'évaluation en hygiène du travail. Fondements scientifiques des normes. Démarche d'investigation propre à l'hygiène du travail. Mesures correctives. Notions de toxicologie. Principaux agresseurs physiques et chimiques au travail. SIMDUT.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de circonscrire le rôle de l'hygiéniste du travail et d'expliquer la démarche qu'il utilise, ainsi que d'évaluer les risques d'une exposition aux principaux agresseurs.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de décrire les méthodes d'évaluation de l'exposition des travailleurs aux principaux agresseurs
- de s'approprier les règlements relatifs à l'hygiène du travail et d'être en mesure de les interpréter correctement;
- de valider la démarche d'évaluation de l'environnement de travail
- d'évaluer le risque associé à une exposition aux principaux agresseurs
- de déterminer les principaux moyens visant à réduire l'exposition des travailleurs aux agresseurs.

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- hygiène du travail
- notions de toxicologie appliquées à l'hygiène du travail
- système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)
- méthodes de contrôle de l'exposition aux polluants
- principes d'échantillonnage et calcul des concentrations
- normes de l'hygiène du travail relatives aux aérosols, aux gaz et aux vapeurs, au bruit, aux radiations ionisantes et non ionisantes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examens

SST2220 – MALADIES PROFESSIONNELLES – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Identification, causes, symptômes et facteurs aggravants des principales maladies professionnelles. Suivi de dossiers, obligation d'accommodement et gestion du retour au travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de connaître la problématique des maladies professionnelles et d'effectuer le suivi de dossiers liés aux maladies professionnelles.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- d'identifier et de présenter les causes des maladies professionnelles ainsi que les facteurs aggravants d'origine personnelle
- d'expliquer comment les agresseurs de toute nature peuvent provoquer la maladie.
- de décrire les principaux symptômes reliés aux maladies professionnelles ainsi que les conséquences sur la réintégration au travail
- d'analyser la problématique du retour au travail à la suite d'un accident ou d'une maladie ayant laissé des séquelles permanentes.
- d'effectuer le suivi d'un dossier de maladie professionnelle

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- éléments de définition d'une maladie professionnelle
- notion de présomption (prévu par la loi. Ex : « une blessure qui arrive sur les lieux du travail alors que le travailleur est à son travail est présumée une lésion professionnelle »)
- maladies infectieuses d'origine professionnelle
- intoxications et les autres maladies dues à l'utilisation de produits dangereux
- dermatoses
- ergonomie et traumatismes musculo-squelettiques
- maladies pulmonaires
- maladies associées aux agresseurs physiques
- problèmes de santé mentale, épuisement professionnel et violence
- maladies à caractère subjectif (dont les symptômes sont subjectifs, ex : syndrome de fatigue chronique)
- retour au travail et obligation d'accommodement

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

SST2310 – SANTÉ PSYCHOLOGIQUE ET MIEUX-ÊTRE AU TRAVAIL – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Déterminants et prévention des problèmes de santé mentale au travail. Stratégies d'intervention en santé mentale au travail. Réinsertion professionnelle. Pratiques visant la promotion de la santé et du mieux-être au travail.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de favoriser un climat de travail sain, de concevoir et de mettre en place un programme de prévention en santé mentale au travail, de diriger les personnes atteintes de problèmes en santé mentale vers les ressources adéquates et de faciliter le retour et le maintien au travail des personnes qui en ont souffert.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de définir la notion de santé mentale au travail
- d'évaluer les impacts au travail des différents diagnostics de santé mentale
- d'identifier, de prévenir ou de corriger les causes de problèmes de santé mentale pouvant être reliés à l'organisation du travail
- de cerner les causes reliées aux facteurs individuels et collectifs de ces problèmes
- de référer aux ressources adéquates les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale
- de planifier la réinsertion au travail des personnes ayant souffert de problèmes psychologiques et de leur assurer un soutien favorisant leur maintien en emploi
- d'analyser les pratiques organisationnelles de l'entreprise afin de favoriser le mieux-être au travail

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- stress en milieu de travail
- problèmes de santé mentale
- toxicomanie et habitudes de vie
- violence et harcèlement
- conciliation travail-famille
- pratiques visant la promotion de la santé
- programmes d'aide aux employés
- prévention des problématiques de santé mentale au travail
- réinsertion en milieu de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

SST3035 – ENJEUX FINANCIERS – 3 CRÉDITS

DESCRIPTEUR DU COURS

Analyse du coût des lésions professionnelles et prise de décisions stratégiques en SST. Logique de la tarification. Imputation des coûts en SST. Stratégie de promotion de la SST par la réduction des coûts.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de discerner les mécanismes qui sous-tendent le financement de la CSST et d'évaluer l'impact financier des décisions qui sont prises tant en matière d'indemnisation que de prévention.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principes généraux du système de financement de la SST
- de distinguer les trois régimes de financement de la SST
- de différencier les modalités de classification des employeurs et d'en mesurer les divers impacts
- de connaître les mécanismes de fixation de la cotisation pour les trois régimes de financement et de déclaration des masses salariales
- d'expliquer la réalité des mutuelles de prévention
- de conseiller les intervenants concernés en matière de financement

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- règles de base du financement
- détermination des besoins financiers de la CSST
- inscription et classification des employeurs
- déclaration des salaires
- achat d'une entreprise et embauche d'un entrepreneur
- fixation de la cotisation
- coût des lésions professionnelles
- tarification (taux de l'unité, taux personnalité et régime rétrospectif)
- mutuelles de prévention
- imputation des lésions (partage et transfert de coûts)
- processus de contestation d'une décision

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travaux et/ou exercices

SST3320 – STRATÉGIE DE LA FORMATION EN SST – 3 CRÉDITS
DESCRIPTEUR DU COURS

Analyse des besoins de formation. Préparation d'un plan de formation. Planification d'une activité de formation et évaluation de ses résultats. Insertion de la formation dans l'ensemble d'une stratégie de prévention.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de planifier une activité de formation en santé et sécurité du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de décrire les principes de l'apprentissage adulte
- de définir ce qu'est la formation, l'apprentissage et la compétence
- de s'approprier le modèle d'élaboration d'une activité de formation continue
- d'identifier les besoins de la clientèle-cible
- de formuler des objectifs d'apprentissage
- de hiérarchiser les contenus de la formation
- de choisir des stratégies favorisant l'atteinte des objectifs d'apprentissage
- d'inventorier les ressources humaines et physiques requises
- de calculer le coût de la formation
- d'évaluer la formation
- de planifier une procédure de gestion du transfert des acquis opérationnels

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- principes reconnus en andragogie
- compétences et habiletés
- modèle regroupant les dimensions pédagogiques et administratives
- analyse des besoins
- caractéristiques de la clientèle
- aspects cognitifs, affectifs et locomoteurs
- objectifs opérationnels
- contenus essentiels et contenus complémentaires
- formation : un investissement
- niveaux de la mesure
- évaluation de la formation et des acquis
- transfert des acquis et ses conditions de réalisation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique



SST3330 – AMÉLIORATION CONTINUE EN SST – 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

Normes de gestion en SST. Normes de gestion de la qualité et de l'environnement. Mesures d'urgence. Définition, caractéristiques et analyse des modèles d'audit applicables à la SST. L'audit dans l'ensemble des pratiques de gestion.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de distinguer les différentes normes utilisées en entreprise ainsi que de déterminer leur compatibilité avec la norme de gestion de la santé et sécurité du travail, et d'évaluer les principales méthodes d'audit en santé et sécurité du travail.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- d'expliquer les principes de base de la création et de l'évolution des normes de gestion ISO et OHSAS
- d'analyser les différents éléments du système de gestion OHSAS 18001 et CSA Z-1000
- d'élaborer les étapes de l'implantation du système de gestion et des référentiels OHSAS-CSA
- de planifier les différents types d'audit

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- historique des normes ISO et contexte légal québécois et canadien
- présentation des normes ISO 14000 et ISO 9000
- enjeux et normes de la santé et de la sécurité
- mesures d'urgence et normes correspondantes
- gestion de non-conformité, accidents et incidents
- principales méthodes d'audit et leur application

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

SST3340 – LEADERSHIP ET CULTURE EN SST – 3 CRÉDITS

DESCRIPTEUR DU COURS

Notions de développement organisationnel. Évaluation des systèmes de SST en place. Concepts de culture et de leadership dans l'entreprise. Stratégies et leviers pour influencer positivement les comportements et l'engagement des acteurs clés.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de connaître et de développer des stratégies pour avoir un impact sur les pratiques de l'entreprise en SST.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de mesurer les impacts positifs de la culture et du leadership en SST
- d'établir les principales caractéristiques permettant de cibler les acteurs clés
- de planifier les étapes de l'implantation d'un changement culturel en fonction des besoins de l'entreprise
- d'élaborer un plan stratégique visant à sensibiliser la haute direction aux enjeux en SST
- de développer divers outils dans le but d'exercer un leadership en SST

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- défis des systèmes SST déjà en place
- acteurs clés
- éléments de définitions : leadership et culture
- leviers et stratégies pour influencer l'engagement et les comportements
- outils de gestion
- notions de développement organisationnel
- éthique professionnelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)

Travail pratique

DRT3230G – PREUVE ET PROCÉDURE EN SST – 3 CRÉDITS**DESCRIPTEUR DU COURS**

Analyse de cas en droit de la réparation. Composantes théoriques et pratique de la représentation devant les tribunaux spécialisés en SST.

OBJECTIF GÉNÉRAL

L'objectif général est de permettre à l'étudiant de procéder à l'analyse de cas avancés en droit de la réparation et de gérer toutes les étapes d'un dossier de contestation en SST.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure :

- de distinguer les différents actes administratifs ou quasi-judiciaires susceptibles d'être posés par les instances.
- de préparer un dossier et de procéder à l'enquête avant l'audience à la CLP
- d'appliquer les règles de preuve et de procédure des instances décisionnelles
- d'intégrer les règles procédurales régissant la participation des témoins experts au processus décisionnel devant la CLP
- de procéder à l'analyse du dossier afin d'en dégager les points pertinents avant une audition
- de préparer, en vue de l'audition à la CLP, l'interrogatoire des témoins ordinaires et des experts, et de se préparer à contre-interroger les témoins de la partie adverse
- de développer un argumentaire juridique

ÉLÉMENTS DE CONTENU

- sources du droit administratif
- principaux modes de contrôle de l'administration
- instances en SST
- analyse du dossier
- preuve
- règles de justice naturelle et règles d'interprétation
- recevabilité de la preuve
- aspects médicaux du dossier
- préparation de l'audition et de l'audience

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Examen(s)
Travail pratique
Études de cas